

Ottawa (Ontario)
**Bureau du
Premier ministre
et du Conseil
privé** Rue
Wellington

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

Le Bureau du Premier ministre et du Conseil privé a été construit de 1883 à 1889, d'après les plans de Thomas Fuller, architecte en chef du Dominion. L'édifice est l'un des plus beaux exemples qui subsistent du travail de Fuller, et des édifices du gouvernement fédéral de style Second Empire; il a encore gagné en prestige depuis sa conversion en 1975-1977 de bureaux du gouvernement en bureaux du premier ministre et du Conseil privé. Le ministère responsable est Travaux publics Canada. Voir le rapport 87-40 du BEEFP.

Raisons de la désignation

Le Bureau du Premier ministre et du Conseil privé a été désigné "classé" à cause de ses associations historiques avec la croissance du nouveau gouvernement fédéral dans les premières décennies après la Confédération, et à cause de son architecture impressionnante et de la qualité de son exécution. Il marque une première étape importante dans l'expansion du quartier du gouvernement au-delà des limites de la colline du Parlement, et il continue à être un élément majeur dans l'établissement du caractère institutionnel et cérémoniel de son environnement urbain.

Éléments caractéristiques

Le caractère patrimonial de cette propriété est défini par son extérieur bien conçu et richement orné; l'agencement, la finition et le traitement décoratif de son intérieur; et par son emplacement.

L'édifice est un exemple relativement tardif du style Second Empire, avec des traces de l'influence romane qui se manifestait de plus en plus à l'époque. Le style Second Empire était marqué par des façades fortement articulées, et disposées symétriquement. Les toits en mansarde caractéristiques servaient à souligner la qualité tridimensionnelle de la silhouette. Dans le cas du Bureau du Premier ministre et du Conseil privé, l'élévation nord est marquée par un pavillon d'entrée central et deux pavillons latéraux, et des façades en retrait entre ces pavillons. Ces éléments verticaux sont réunis par les fortes lignes horizontales de l'édifice, depuis la base en pierres bossagées du rez-de-chaussée jusqu'aux ouvertures cintrées des fenêtres dans la pierre de taille lisse du premier et du deuxième étages, et à la ligne lourde de la corniche et aux lucarnes ouvragées du toit en mansarde. Les façades latérales utilisent le même vocabulaire que la façade principale, mais elles sont asymétriques, ce qui est dû en partie aux irrégularités du terrain.

Ottawa (Ontario)
Bureau du Premier ministre et du Conseil privé (suite)

.../2

-2-

Ces façades sont presque intactes, et il est important que tous les divers éléments, notamment le calcaire finement ouvragé, les portes et les fenêtres, ainsi que le toit de cuivre, soient préservés avec soin. Des réparations ou des rénovations plus poussées, si elles devaient s'avérer nécessaires, ne devraient être exécutées qu'après une analyse poussée des conditions actuelles, et devraient être exactes du point de vue historique en ce qui concerne les matériaux et les détails.

L'intérieur de l'édifice montre la même richesse et symétrie générale que l'élévation nord, et il est remarquable particulièrement pour son hall d'entrée, son escalier et ses corridors. Les finitions historiques et les traitements décoratifs, particulièrement dans ces domaines, devraient être protégés et entretenus. Certaines modifications seront nécessaires pour répondre aux exigences fonctionnelles, particulièrement dans les aires de bureau; toute nouvelle installation devrait être conçue de façon à se distinguer des installations originales, tout en s'harmonisant avec elles, de façon à préserver l'intégrité historique et architecturale de l'édifice.

Trad uction